

OFFRE PRESTIGE

Ce mémo est mis à votre disposition pour reprendre de façon simple et transparente les principales caractéristiques de ce contrat.



L'essentiel de l'offre Prestige

L'offre Prestige est destinée aux clients majeurs titulaires d'un compte bancaire au Crédit Agricole, des services utiles à votre quotidien, de garanties étendues pour vos voyages et vos loisirs ainsi que de services personnalisés, notamment :

UNE AGENCE

Un accès à l'agence de votre choix et à un conseiller dédié.

UNE CARTE AVEC UN SERVICE DE CONCIERGERIE

Une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Mastercard World Elite ou Visa Infinite avec un service de conciergerie dédié pour répondre à vos demandes : propositions pour vos voyages, pour vos sorties spectacles, pour l'organisation d'événements, ... (1)

DES OPERATIONS DANS LE MONDE ENTIER

- Des retraits d'espèces, en euro ou en devises, dans tous les distributeurs, en France et dans le monde entier, sans frais
- Des paiements par carte en euro ou en devises, en France et dans le monde entier, sans frais
- Des virements SEPA et non SEPA émis dans la limite du solde du compte et reçus de façon illimitée, sans frais (2)

DES CONSEILS ET DES SERVICES POUR VOS PROJETS DU QUOTIDIEN

Un accès au service **Merci pour l'info** pour une réponse adaptée à toutes vos questions (2 demandes par an), un accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr, et Mon Kiosque Presse avec 8 titres en numérique (Merci pour l'info, Parents, Santé Mag, Régali, Plus de Pep's, Détente Jardin, Maison Créative, Détours en France) (3).

DES GARANTIES COMPLETES ET UNE INDEMNISATION SUPERIEURE

Des garanties incluses dans votre carte pour :

- vos voyages, comme la garantie annulation, modification ou interruption de voyage, la garantie retard de bagages ou encore la garantie annulation billets de spectacles (4)
 - vos achats, en cas de panne, de vol ou de détérioration accidentelle (4)
- Et pour votre quotidien : une garantie pour vos achats en cas d'incidents de livraison (5) et une indemnisation supérieure en cas de perte ou vol de vos moyens de paiement, de vos effets personnels et d'usurpation de votre identité (5).

UN ENSEMBLE DE SERVICES INCLUS UTILES AU QUOTIDIEN

Par exemple, tous vos chèques de banque et 12 commissions d'intervention par an. Les frais de tenue de compte sont aussi inclus.



Bon à savoir

Et bien sûr, vous bénéficiez toujours :

- de l'application Ma banque (6)
- du paiement mobile : Paylib (7), Apple Pay (8) ou Samsung Pay (9)
- du paiement sans contact (10)

Vous pouvez changer d'offre quand vous le souhaitez et choisir par exemple l'offre Premium ou Essentiel.

L'offre Prestige est soumise à conditions : les conditions et tarifs sont détaillés dans le présent document et dans le barème tarifaire en vigueur portant les principales conditions générales de banque de la Caisse régionale. La cotisation est susceptible d'évolution conformément à ce même barème tarifaire en vigueur. Les produits et services qui composent l'offre Prestige peuvent être souscrits séparément : renseignez-vous auprès de votre Caisse régionale pour connaître les conditions et tarifs applicables. Lorsque la demande de souscription à l'offre est réalisée à distance, le souscripteur dispose, conformément à la réglementation en vigueur, d'un délai de 14 jours calendaires pour se rétracter sans avoir à justifier de motif ni à supporter de pénalités.

(1) Le numéro de téléphone du Service Conciergerie du Crédit Agricole ressort au dos de votre carte : + 33 (0) 9 69 32 36 62 depuis la France ou l'étranger (appel non surtaxé, coût selon opérateur). Pour plus d'informations sur le Service Conciergerie, se reporter à la notice d'assistance. (2) Dans les termes et conditions stipulés dans le contrat carte de paiement signé avec votre Caisse régionale. Attention : lorsque vous effectuez des retraits d'espèces dans une devise étrangère, le montant retiré sera comptabilisé en euro sur votre compte après application du cours de change en vigueur lors du retrait. Par ailleurs, dans certains distributeurs de billets étrangers, des frais peuvent être prélevés par la banque de ce distributeur : soyez attentifs aux informations qui vous sont données. Lorsque vous réalisez des paiements par carte dans une devise étrangère, le montant payé sera comptabilisé en euro sur votre compte après application du cours de change en vigueur lors du paiement. (3) Magazines & services proposés par Uni-médias, filiale presse du groupe Crédit Agricole S.A. - S.A.S au capital de 7 116 960 €. RCS Paris B 343 213 658. 22, rue Letellier 75739 Paris cedex 15. Tél : 01 43 23 45 72. (4) Les contrats d'assurance, d'assurance et de services ou de conciergerie, pour le compte des Assurés, sont souscrits par CAMCA Courtage, dûment mandaté à cet effet par l'Emetteur, auprès de : 1) pour l'assistance : auprès d'EUROP ASSISTANCE Italia S.p.A., intervenant également sous sa dénomination commerciale « EUROP ASSISTANCE INSURANCE », entreprise d'assurance de droit italien, au capital de 12.000.000 euros, immatriculée au Registre des Entreprises de MILAN sous le numéro 80039790151, sise Piazza Trento, 8, 20135 Milano MI, Italie, soumise au contrôle de l'Istituto per la vigilanza sulle assicurazioni (IVASS), P.IVA 01333550323, agissant par l'intermédiaire de sa succursale française dont l'établissement est situé au 1 Promenade de la Bonnette 92230 Gennevilliers, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 897 600 359 RCS Nanterre 2) pour l'assurance : CAMCA Mutuelle (Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53, rue la Boétie 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053), société régie par le Code des Assurances 3) pour les contrats de services ou de conciergerie : EUROP ASSISTANCE France, Société par Actions Simplifiée au capital de 5.136.384 euros, dont le siège social se situe 1 Promenade de la Bonnette, 92230 Gennevilliers, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 403 147 903 RCS Nanterre. CAMCA Courtage est courtier d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n°07002817 (www.orias.fr), Société par actions simplifiée au capital de 625 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 428 681 985, ayant son siège social sis 53, rue la Boétie -75008 PARIS. CAMCA Mutuelle et CAMCA Courtage sont soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), sise 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09. (5) Contrat d'assurance collectif à adhésion facultative souscrit par la Caisse régionale (l'Emetteur), agissant en qualité de Souscripteur et d'intermédiaire en assurances, immatriculée à l'ORIAS (www.orias.fr) - garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles R512-14 et R512-15 du Code des Assurances, auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA, entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue la Boétie, 75008 Paris), entreprises soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09. (6) Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne (service facturé selon le barème tarifaire en vigueur dans votre Caisse régionale). (7) Offre soumise à conditions et réservée aux titulaires majeurs d'un compte de dépôt, d'une carte de paiement émise par le Crédit Agricole attachée audit compte et d'un accès au service de banque en ligne du Crédit Agricole. Paylib (i) permet d'effectuer des paiements sur tous les sites e-commerçants affichant le logo PAYLIB, (ii) de payer chez tous les commerçants de proximité acceptant la carte sans contact et (iii) de réaliser des virements SEPA entre particuliers dans les limites fixées dans les conditions générales Paylib. L'utilisation de la solution de paiement Paylib nécessite une adhésion spécifique à l'application Paiement mobile, ainsi que la détention d'un smartphone éligible et d'un numéro de téléphone fiable. (8) Offre soumise à conditions et à une adhésion spécifique. Apple Pay fonctionne pour les paiements de proximité chez les commerçants acceptant (i) la catégorie (débit, crédit, ou prépayé) figurant sur votre carte éligible et affichant la marque de celle-ci et (ii) le paiement en mode sans contact avec un terminal conforme équipé de la technologie NFC (Near Field Communication). Pour plus de renseignements sur les appareils Apple compatibles, consultez le site Internet d'Apple : <http://www.apple.com/fr/apple-pay/>. Apple Pay est une marque déposée et un service proposé par Apple Inc. Dans un premier temps, le service Apple Pay n'est pas disponible à l'étranger. (9) Offre soumise à conditions et à une adhésion spécifique. Samsung Pay fonctionne pour les paiements de proximité chez les commerçants acceptant (i) la catégorie (débit, crédit, ou prépayé) figurant sur votre carte éligible et affichant la marque de celle-ci et (ii) le paiement en mode sans contact avec un terminal conforme équipé de la technologie NFC (Near Field Communication). La liste des appareils Samsung compatibles est accessible sur le site de Samsung.fr et/ou sur le site internet de votre Caisse régionale. Samsung Pay est une marque déposée et un service proposé par Samsung. (10) Disponible pour les paiements d'un montant inférieur ou égal à cinquante euros (50 €) pouvant varier à l'étranger. Lorsqu'un plafond de dépenses cumulées et successives aura été atteint ou parfois de façon aléatoire pour des raisons de sécurité, le porteur sera invité par l'équipement électronique à payer en mode contact.